



ACCUEIL DE LOISIRS
SANS HÉBERGEMENT DE LA COBAS / 2025

3 ANS
12 ANS

PROJET PÉDAGOGIQUE DE L'ALSH* DE LA COBAS

***ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT**

MIS À JOUR EN JUIN 2025

COBAS



Communauté d'Agglomération
Bassin d'Arcachon Sud

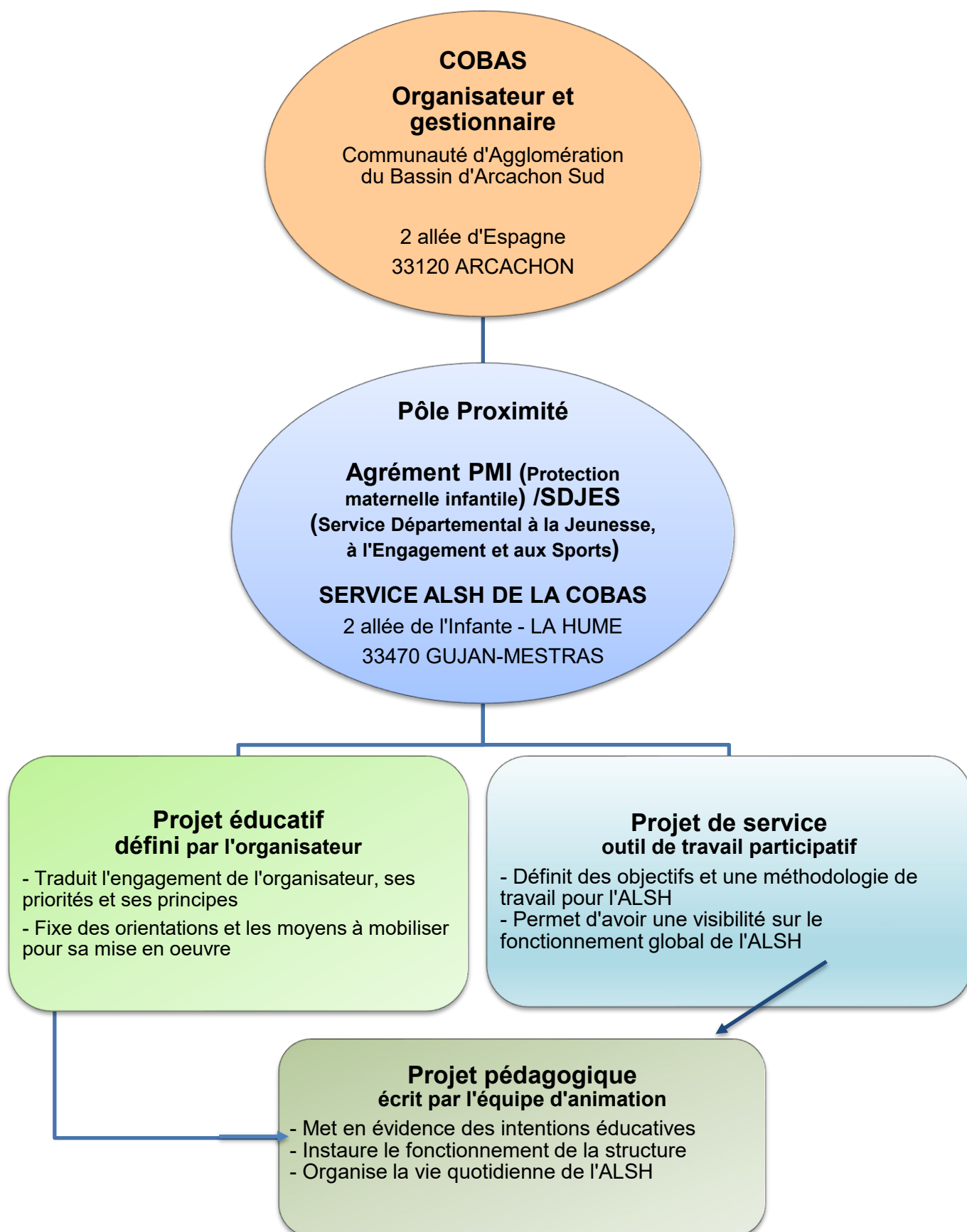
Ce planning peut être soumis à des modifications de date ou d'annulation.

ALSH - 2, allée de l'Infante - La Hume - 33470 GUJAN-MESTRAS **(Tél : 05 56 66 63 91)**.

SOMMAIRE

L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT DE L'ALSH DE LA COBAS.....	3
LA STRUCTURE	4
LE FONCTIONNEMENT	5
La communication :.....	5
Les inscriptions :	5
Les repas :	5
Les transports :	5
Le budget :	5
LA PRÉSENTATION DU SITE	6
L'ORGANIGRAMME DES PERSONNELS DE L'ALSH	7
LE PERSONNEL	8
UNE JOURNÉE TYPE ALSH	9
LES ORIENTATIONS ÉDUCATIVES ET PÉDAGOGIQUES DE L'ALSH	11
Les intentions développées dans le projet éducatif.....	11
Les objectifs pédagogiques.....	11
a- Respect du rythme de vie des enfants en temps de loisirs.....	11
b- Socialisation et autonomie des enfants.....	13
c- Bien-être et bienveillance	13
d- Ensemble avec nos différences.....	14
e- Maintien du lien de qualité avec les familles, les enfants et les équipes	15
NOTRE ORGANISATION SUR L'ALSH	16
Les réunions de préparation :	16
Évaluation des équipes :	16
Rapports périodiques :	17
Réunions :	17
LES ÉQUIPEMENTS SUR SITE MIS À DISPOSITION	21
LES PERSPECTIVES.....	22
ANNEXE 1	24

L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT DE L'ALSH DE LA COBAS



LA STRUCTURE

POUR QUI ?

Enfants de 3 à 12 ans
habitants principalement le
territoire de la COBAS

Maternelles : enfants scolarisés à
partir de 3 ans jusqu'à l'entrée à
l'école élémentaire

Elémentaires : à partir de 6 ans
(classe CP) et jusqu'à 12 ans

PÉRIODES DE FONCTIONNEMENT

Mercredis : inscription à la journée
ou ½ journée

Vacances scolaires : inscription à la
journée

Horaires d'ouverture :
7h30 à 18h30

Accueil matin : de 7h30 à 9h

Accueil soir : de 17h à 18h30

CAPACITÉ D'ACCUEIL

Mercredis et petites vacances

Maternelles : 48 enfants

Elémentaires : 72 enfants

Total : **120** enfants

Eté

Maternelles : 60 enfants

Elémentaires : 120 enfants

Total : **180** enfants

LE FONCTIONNEMENT

L'ALSH s'inscrit et s'adapte à toutes les mesures sanitaires et de sécurité définies par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Contexte actuel : plan Vigipirate urgence attentat

L'ALSH répond aux consignes demandées dans le cadre du plan Vigipirate.

Dans le cadre des mesures de sécurité, les familles ne sont plus autorisées à rentrer sur le site. Elles sont accueillies au portail dans les meilleures conditions possibles.



Toutes les modalités d'organisation, de gestion administrative et financière de l'ALSH sont rappelées dans le règlement intérieur (annexe 1) Les familles ou les organismes responsables de l'enfant doivent en prendre connaissance, le signer et le respecter.

La communication :

Les informations sont communiquées sur le site internet : www.agglo-cobas.fr et sur le portail famille :

<https://cobas-als.h.portail-familles.app/>

- Plaquette d'informations annuelle
- Modalités d'inscriptions
- Dossier d'inscription téléchargeable
- Tarifs
- Projets éducatif et pédagogique
- Règlement intérieur
- Plannings d'activités
- Menus



Un panneau d'informations est installé à l'entrée de l'ALSH de la COBAS

Les inscriptions :

Un dossier d'inscription doit être fait obligatoirement pour l'année scolaire en cours avant de pouvoir procéder aux inscriptions sur le portail familles.

Les inscriptions s'effectuent obligatoirement sur le portail familles.

Les repas :

Les menus sont établis par une diététicienne.

Les repas sont livrés par une société de restauration en liaison froide.

Les transports :

Les sorties s'effectuent en car par une société de transports.

Le budget :

Un budget de fonctionnement et d'investissement est alloué à l'Accueil de Loisirs chaque année.

Les principales lignes budgétaires en fonctionnement concernent :

- Les rémunérations des personnels
- Les sorties et intervenants sur l'ALSH
- Les transports
- La restauration
- Les fournitures pédagogiques et le petit équipement

Les lignes budgétaires en investissement permettent de réaliser les travaux d'amélioration de l'ALSH.

LA PRÉSENTATION DU SITE

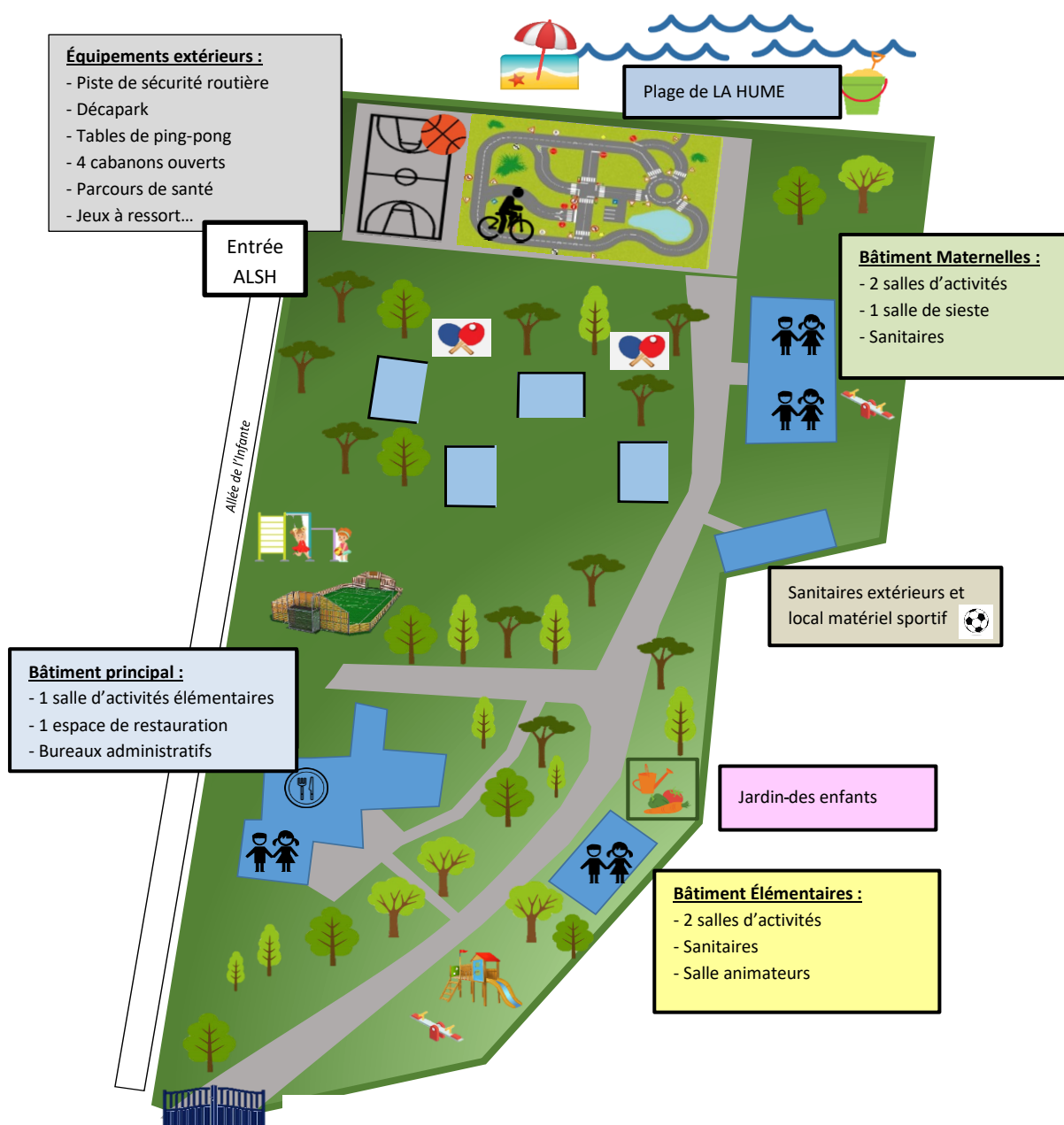
Les locaux et les équipements sont accessibles aux PMR (Personnes à Mobilité Réduite) et aux personnes en situation de handicap. Cela permet d'accéder aux bâtiments en toute sécurité. Ces enfants peuvent se déplacer aisément au même titre que leurs camarades.

En fonction des effectifs, les enfants sont répartis par tranche d'âge dans divers bâtiments.

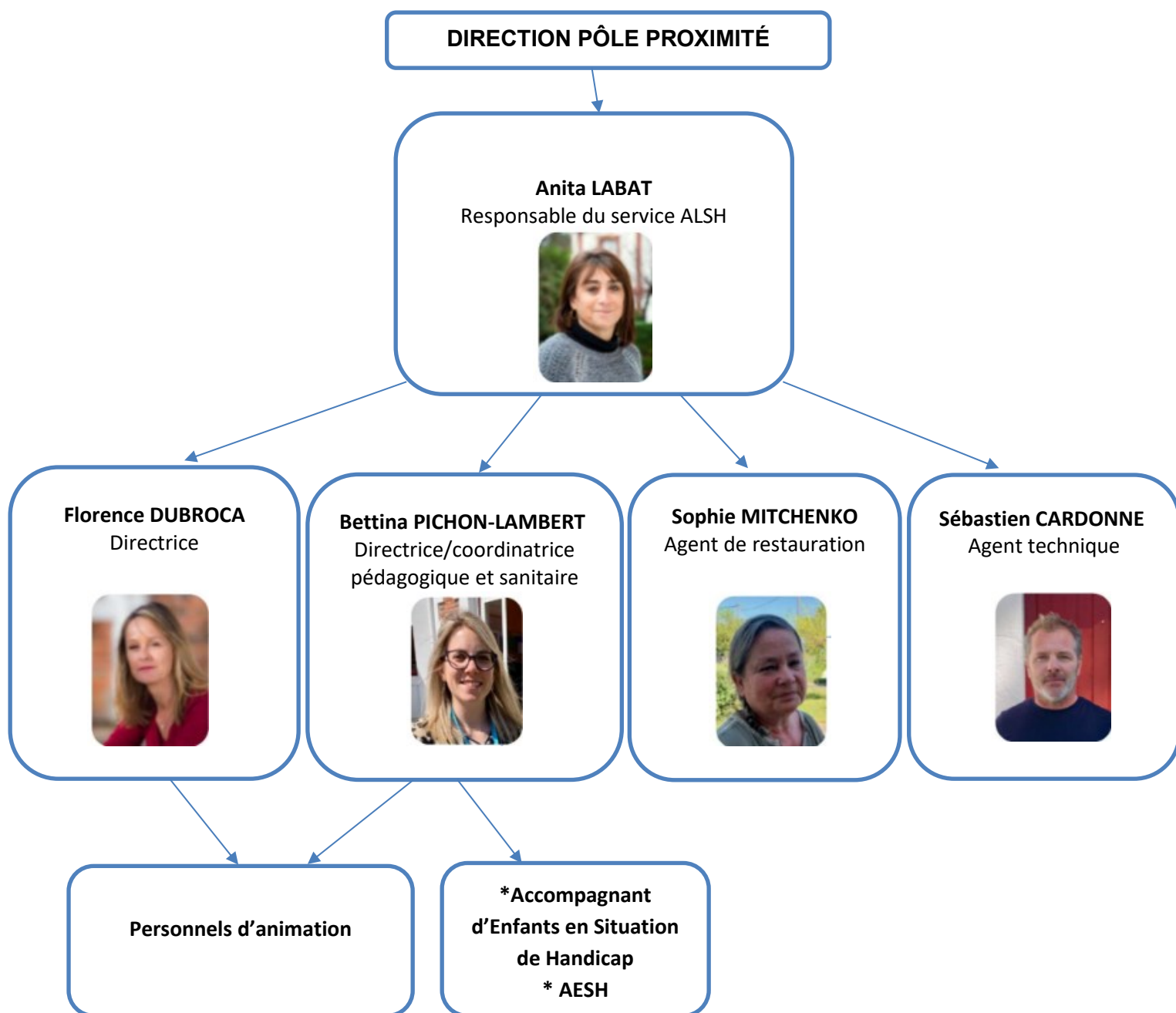
L'été, deux chapiteaux sont installés derrière le bâtiment principal. Ils sont utilisés pour la prise des repas ou pour y proposer des activités.

Des travaux de construction et de rénovation ont commencé depuis janvier 2025. Des changements concernant l'accueil des familles et des enfants ont été mis en place.

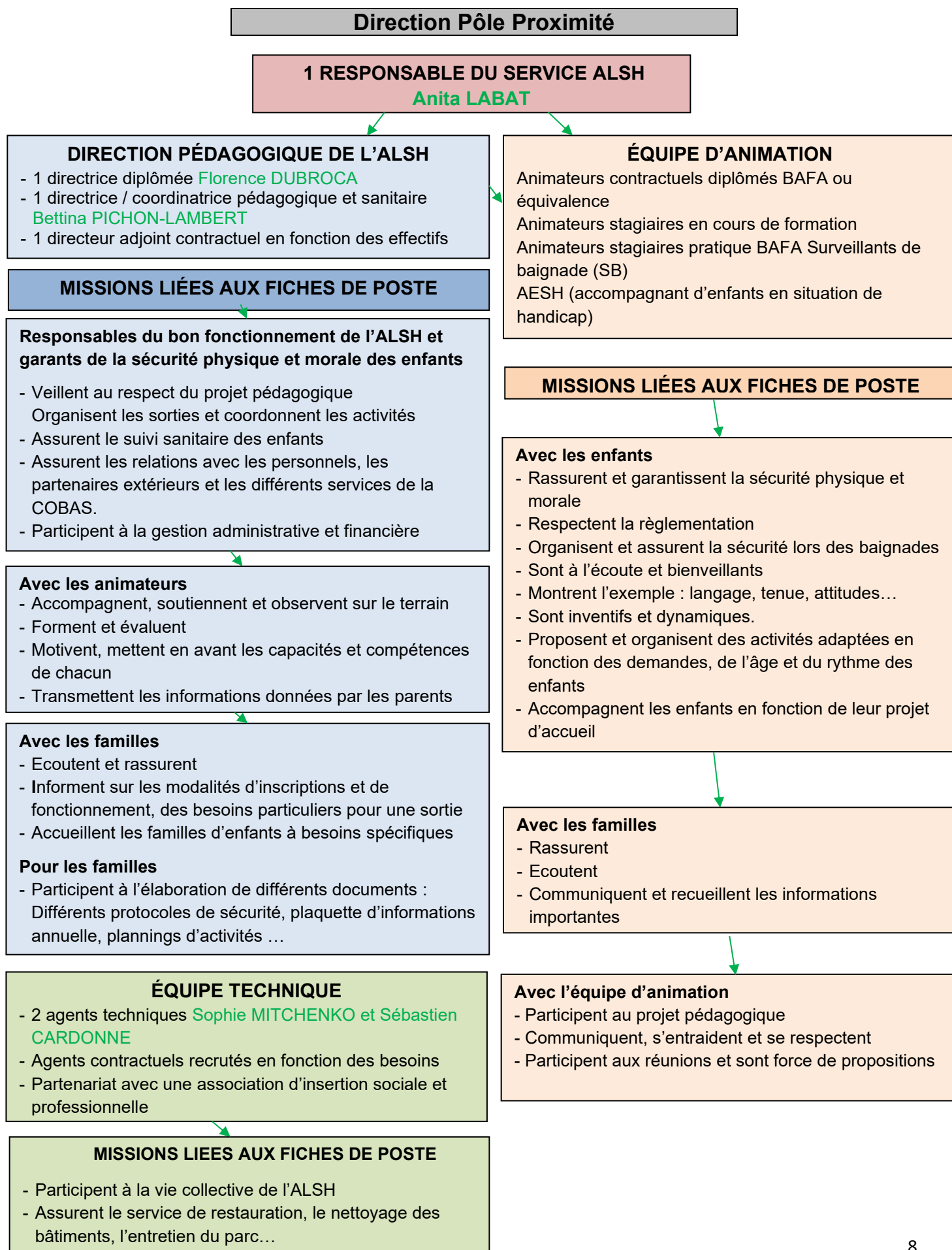
Plan du site de l'ALSH (hors travaux)



L'ORGANIGRAMME DES PERSONNELS DE L'ALSH



LE PERSONNEL



UNE JOURNÉE TYPE ALSH

Les horaires peuvent varier en fonction des besoins des enfants, des activités prévues ou encore des conditions météorologiques.



L'ACCUEIL DU MATIN de 7h30 à 9h

Les animateurs d'ouverture arrivent à 7h25 pour être prêts à 7h30.

Prendre un talkie et se diriger vers son poste de travail.

Les clés des salles identifiées par leur code couleur sont accrochées sur le panneau d'affichage dans la salle des violets

Au portail : un animateur est présent pour accueillir les parents.

- Vérifier que l'enfant est bien inscrit sur la liste d'appel
- Entourer la croix correspondante sur la liste
- Annoncer l'arrivée de l'enfant à ses collègues via le talkie. « *Groupe bleu, Nicolas Durand* »
- ⇒ Renfort par un deuxième animateur à 8h15
- ⇒ Accueillir l'enfant, le rassurer et l'accompagner

Dans les salles :

- Ouvrir les volets et aérer pendant minimum 5 min et régulièrement dans la journée
- LIRE LE CLASSEUR pour les informations transmises par la direction
- Faire en sorte que le lieu soit accueillant : mettre en place les chaises, des tables, des jeux...
- Ecouter le talkie et répondre « *Ok* » à son collègue si l'information est comprise
 - ⇒ Ne pas hésiter à faire répéter si besoin.
- Noter la présence de l'enfant en entourant la croix correspondante sur la liste (uniquement fait par un adulte)
- Accueillir chaque enfant individuellement par un petit mot à son attention « *Bonjour comment vas-tu ?* »
- Aller à la rencontre des enfants en sortant de la salle, l'accompagner jusqu'à son vestiaire, le rassurer et le diriger vers les pôles de jeux, jouer avec les enfants, discuter avec eux et veillez à leur sécurité.

LES ACTIVITÉS du matin

- Elles sont prévues et préparées
- Elles sont variées, adaptées à l'âge des enfants et permettent le développement des capacités motrices, créatives, intellectuelles, d'expression...
- Proposer des jeux collectifs et coopératifs à l'extérieur

L'enfant est libre ou non de participer à une activité, il peut également jouer seul ou avec d'autres enfants si cela ne perturbe pas le reste du groupe.

RANGEMENT : le matériel doit être rangé et les lieux mis en ordre.

LE REPAS (2 services) Maternelles et Élémentaires

Avertir au préalable les enfants que les jeux vont se terminer.

Retour au calme et accompagner les enfants aux sanitaires.

1^{er} service : de 11h30 à 12h15 environ

2^{ème} service : de 12h15 à 13h

Moment convivial qui réunit les enfants et les animateurs.

Le repas est pris dans le réfectoire ou à l'extérieur selon les périodes de fonctionnement.

- Avant de commencer à manger, consulter la fiche d'appel qui récapitule les problèmes particuliers des enfants
- Vérifier que les enfants présents n'ont pas d'allergie ou de régime alimentaire spécifique.
- Les enfants choisissent leur place.
- Les animateurs mangent avec les enfants, dans l'idéal un animateur/ table
- Aider au service, couper la viande si nécessaire, montrer l'exemple et demander aux enfants de goûter à tout sans les forcer.
- Débarrasser les tables avec les enfants.



LE TEMPS LIBRE

Les enfants jouent à l'extérieur si le temps le permet.
Redoubler de vigilance sur le temps libre consacré



Maternelles (3-5 ans ½ ans)



VERS 13h15 : SIESTE / TEMPS CALME

- Aménager la deuxième salle (violet) en salle de sieste pour les plus jeunes et ceux qui en éprouvent le besoin
- Lire une histoire ou mettre une musique pour permettre aux enfants de s'endormir.
- Réveil de manière échelonnée au rythme des enfants.

Pour les plus grands :

- Leur proposer de s'étendre sur des tapis avec une lecture d'histoire ou une musique.
- Ce temps d'environ 20 min permet aux enfants de se reposer et de s'apaiser.

Puis les enfants qui le désirent peuvent se diriger vers les différents espaces (puzzle, dessins, coin d'nette...)

Elémentaires (6-12 ans)



VERS 14h15 : TEMPS CALME

A l'intérieur ou à l'extérieur.

Des coins (lecture, tapis de repos, dessins, jeux de société...) sont installés.

Ce temps permet de se poser ou se reposer pour mieux redémarrer sur les activités.

En fonction des besoins des enfants, ce temps sera raccourci ou prolongé : il est généralement de 20 minutes.

LES ACTIVITÉS de l'après-midi

Mêmes conditions que le matin.

En milieu d'après-midi, les enfants vont commencer à s'agiter et avoir moins d'attention, ils ont alors besoin de se dépenser.



LE GOÛTER

- Aller chercher le goûter au niveau de la cuisine (demander au personnel présent).
- Les bacs de couleurs correspondent à la couleur des groupes et des salles.
- Vers 16h : avertir les enfants, que les activités vont se terminer, ranger les jeux et aller se laver les mains.
- Le goûter peut se prendre dans les salles d'activités ou à l'extérieur.
- Profiter de ce moment pour discuter avec les enfants, recueillir leurs souhaits et leurs envies pour les journées à venir et/ou de faire un bilan de la journée.



LE DÉPART DES ENFANTS de 17h à 18h30

L'accueil du soir se fait dans le bâtiment des maternelles.

Elémentaires : avant de se diriger vers le pôle d'accueil situé dans le bâtiment des maternelles :

- S'assurer que tout est rangé et qu'il ne reste rien dans les vestiaires ou les salles.
- Eteindre les lumières, vérifier la propreté des toilettes et tirer les chasses d'eau.

Durant l'accueil :

- Mettre en place des activités pour patienter, ce moment d'attente doit correspondre à un retour au calme.
- Les enfants sortent habillés de leur manteau et avec **toutes** leurs affaires (sac, doudou, tétines...) au moment de rejoindre leurs parents.
- Être très vigilant sur la surveillance des enfants en jeux libres.

Au portail :

Si tout comportement extérieur du centre est suspect, le signaler immédiatement à la direction

18h30 : fermeture

- Les salles doivent être rangées à 18h30
- Empiler les chaises, vérifier l'état des sanitaires et tirer les chasses. Ranger les jeux et livres
- Fermer les volets et la salle.
- Accrocher les clés et remettre les talkies à charger.

LES ORIENTATIONS ÉDUCATIVES ET PÉDAGOGIQUES DE L'ALSH

Les intentions développées dans le projet éducatif

- Favoriser l'apprentissage à la vie collective
- Développer l'autonomie et la responsabilisation
- Garantir le bien-être de l'enfant
- Favoriser la mixité et l'inclusion
- Faire découvrir le territoire et son environnement
- Favoriser l'accès à la culture, au sport, et à la citoyenneté
- Associer les parents et renforcer les liens avec les familles

Les objectifs pédagogiques

Même si L'ALSH est principalement un mode de garde pour les familles, l'équipe pédagogique met tout en œuvre pour que l'enfant puisse profiter pleinement de son temps de loisirs, en fonction de ses attentes, ses goûts et ses envies et ce, dans une démarche éducative.

a- Respect du rythme de vie des enfants en temps de loisirs

Notre ALSH fonctionne les mercredis et vacances scolaires, les enfants sont accueillis dans un cadre agréable, spacieux, arboré et à proximité de la plage donc propice à la détente et aux loisirs.

Il est important que l'enfant différencie son temps de loisirs du temps scolaire.

Un rythme adapté grâce aux arrivées et départs échelonnés :

Cela permet aux enfants qui le peuvent de dormir davantage. Certains enfants ont besoin de plus de temps le matin pour démarrer la journée. L'accueil s'effectue dans une ambiance calme et rassurante où chaque enfant choisit de jouer, de lire....

Une attention et une écoute particulières doivent être accordées aux parents des plus petits et à leurs attentes concernant l'accueil de leurs enfants. Il importe de recueillir un maximum d'informations sur le rythme de l'enfant et ses habitudes. Au sein du groupe d'enfants, il est nécessaire de porter attention à chacun pour répondre au mieux à leurs besoins.

En maternelle, lorsqu'un enfant commence sa journée, il a besoin de repères. Des coins jeux sont aménagés dans les salles et des emplois du temps visuels de la journée avec des pictogrammes ont été créés.

Le matin avant de commencer la journée, les animateurs présentent les pictogrammes de la journée.

Lorsqu'un temps est terminé, les enfants se rassemblent autour de l'emploi du temps et le pictogramme est enlevé par un enfant ou par un animateur.

Cela lui permet de comprendre la succession ou la simultanéité des actions. L'enfant commence également à se familiariser avec l'emploi du temps et lui permet de situer des moments précis et de mesurer des durées.

C'est une activité ritualisée qui permet aux enfants de se sentir rassurés.

La liberté de choix :

Dans la journée, un panel d'activités est proposé. Il permet à chaque enfant de choisir celle qui lui plaît et dans laquelle il peut pleinement s'épanouir.

En fonction de son envie, il choisit d'y participer ou non. Il a donc la possibilité de lire, jouer aux jeux de société... ou de ne rien faire.

Les sorties et activités sont adaptées aux besoins des enfants, à leurs capacités, à leur rythme et à leurs envies.

Nous prenons le temps d'échanger avec eux afin de répondre au mieux à leurs souhaits.

Le respect de ses besoins physiologiques :

Le temps de vacances est aussi celui du repos. Beaucoup d'enfants ont un rythme effréné durant la période scolaire.

En maternelle :

Pour les 3-4 ans, le temps de sieste est un besoin fondamental qui permet à l'enfant de récupérer physiquement et psychologiquement de la fatigue accumulée au cours de la matinée et ainsi de profiter de la journée dans les meilleures conditions.

Chaque enfant à son propre lit avec son drap et sa couverture, il est personnalisé avec son prénom.

Les enfants s'installent sur leur lit avec leurs doudous, sucettes s'ils en ont besoin.

L'endormissement est parfois difficile chez certains enfants, l'animateur les accompagne et les rassure, une musique douce est proposée.

Certains enfants ne veulent pas dormir. Ils ont alors la possibilité de rester sur leur lit sans dormir, ou d'aller dans le groupe des grands, faire un temps calme.

Pour les 4-5 ans, le temps calme est un moment de repos même court il est nécessaire après le repas. C'est une véritable coupure dans la journée ; le temps calme permet à chacun de se détendre et de se reposer afin de mieux reprendre les activités ensuite.

Les enfants sont installés sur des tapis, ils sont libres de s'allonger ou pas. Les animateurs peuvent proposer des musiques douces, des lectures de conte, des ateliers de relaxation ou lectures libres.

Si un enfant souhaite dormir, l'animateur lui proposera de se reposer dans la salle de sieste avec les plus petits.

Nous mettons en place des activités adaptées, selon les différents moments de la journée en alternant, temps calme et temps où ils se dépensent.

Des temps libres en intérieur et extérieur où l'enfant est en autonomie :

Il a besoin de ces temps moins « structurés » car toute la semaine, l'enfant est fréquemment stimulé et sollicité.

Ce sont des moments importants où l'enfant peut se retrouver seul ou avec ses copains pour discuter, faire un jeu, un foot...

L'animateur reste disponible et à l'écoute de chaque enfant. Il assure la sécurité du groupe et joue avec eux s'ils le souhaitent.

Les espaces sont pensés et aménagés afin d'être agréables et accueillants : coin lecture, jeux d'imitation pour les plus jeunes (dinette, voitures...), cabanes...

Les enfants ont la possibilité d'évoluer librement dans ces espaces sécurisés et sécurisants avec des règles établies et des repères clairs.

Du matériel pédagogique est mis à disposition : jeux de société, matériel créatif, jeux extérieurs ; il est régulièrement renouvelé ou complété.

b- Socialisation et autonomie des enfants

L'Accueil de Loisirs est un lieu d'apprentissage de la vie en collectivité.

L'enfant est accueilli dans un groupe, cela implique qu'il existe un cadre, des règles mises en place. Ces règles sont élaborées avec les enfants : que peut-on faire ou ne pas faire ? Afin qu'elles soient connues de tous, des outils sont mis en place, par exemple des pictogrammes affichés.

Ce travail est effectué à chaque période de vacances ou plusieurs fois dans l'année pour l'accueil des mercredis.

Les enfants sont amenés à participer à la vie quotidienne : mise en place des activités, rangement, nettoyage...

Les lieux sont aménagés afin que l'enfant puisse être le plus autonome possible : jeux à sa portée, robinets plus bas pour les plus jeunes, mobilier adapté à la taille des enfants...

L'animateur est présent pour accompagner l'enfant dans les gestes quotidiens : s'habiller, se chausser, manger seul, se servir...

Il doit montrer l'exemple et au besoin apprendre à l'enfant à le faire seul.

L'enfant est responsabilisé, il est amené à faire ses propres choix et à les assumer.

Exemples : - J'ai choisi mon activité donc je reste jusqu'à ce que l'animateur me propose de faire autre chose

- J'ai renversé mon verre d'eau, je peux nettoyer la table.

c- Bien-être et bienveillance

Nous souhaitons un ALSH ouvert à tous les enfants quelles que soient leurs différences.

Nous veillons à ce que chaque enfant trouve sa place dans le groupe en prenant en compte ses besoins, ses envies.

Tout au long de la journée, les animateurs assurent la sécurité physique et affective de l'enfant par leur présence, leur disponibilité, leur capacité d'écoute, leur respect de l'autre, bienveillance et vigilance.

L'enfant doit être encouragé à chaque instant et être reconnu dans ses compétences quelles qu'elles soient.

Des temps d'échanges en groupe sont organisés dans la journée, au minimum le matin après l'appel, durant le temps calme et le soir pendant le goûter.

Ils sont organisés dans un climat calme et convivial, rassurant pour les enfants.

L'enfant peut s'exprimer librement sur son humeur, son ressenti de la journée...

Les animateurs tiennent compte de ce retour afin de pouvoir adapter la journée ou celle à venir. Nous profitons également de ce temps pour mettre en place les règles de vie et régler les conflits et les différents si besoin.

d- Ensemble avec nos différences

Notre ALSH met tout en œuvre afin d'accueillir les enfants en situation de handicap ou à besoins spécifiques dans les meilleures conditions possibles et s'appuie sur les ressources existantes du territoire de la Gironde. L'ALSH accompagne l'inclusion des enfants en situation de handicap en favorisant l'accès aux loisirs et au sport.

Nous portons également une attention particulière sur les questions de la diversité, l'égalité et de la laïcité.

Dans ce cadre, des actions de sensibilisation au handicap sont régulièrement proposées aux équipes mais également aux enfants de l'ALSH.

Elles se font sous forme ludique et adaptée au public : film, jeux, ateliers...

L'équipe d'animation continue quotidiennement ce travail auprès des enfants.

Différents outils seront proposés aux enfants par exemple :



Lecture d'histoire « Quatre petits coins de rien du tout » : un album sur le partage, qui permet de lutter contre l'exclusion.



La cocotte à émotions : cela permet d'identifier les différentes émotions, d'apprendre à les gérer en s'amusant, d'éviter le trop plein émotionnel.



L'horloge de la journée : instaurer un rituel chaque matin en expliquant visuellement le programme de la journée. Cela permet aux enfants de repérer ces différents temps et d'anticiper les transitions et changements de lieux.

L'accueil d'un enfant à besoins spécifiques est une action réfléchie, concertée et partenariale qui permet de co-construire un projet d'accueil spécifique à chaque enfant :

- Avant l'inscription, une rencontre est organisée avec l'enfant et sa famille ou référent légal. Ce temps permet de rassurer à la fois la famille et l'équipe d'animation mais aussi de s'assurer que notre structure est adaptée à l'accueil de l'enfant.
- Un animateur du groupe de l'enfant ou AESH peut être associé lors de cette rencontre.
- Ce temps permet d'échanger sur les besoins particuliers et les habitudes de l'enfant, de visiter les locaux afin de proposer la salle la plus adaptée possible, et de voir comment nous pouvons aménager les lieux pour un accueil en toute sécurité avec des jeux adaptés à ses besoins. En fonction des besoins de l'enfant, l'accueil pourra se faire dans le groupe le plus adapté et pas forcément dans le groupe correspondant à sa tranche d'âge.
- Si l'enfant fréquente déjà une autre structure, nous rencontrons le personnel (éducateur, AESH, etc.) qui s'en occupe, cela nous permet de connaître davantage l'enfant et ses besoins.
- Si besoin, nous recrutons un AESH ou un accompagnateur qui viendra en renfort des animateurs déjà présents afin de subvenir aux besoins spécifiques de l'enfant.
- Chaque début de fonctionnement, l'accompagnateur AESH fait une présentation de l'enfant et explique ses besoins, et ce qu'il est en capacité de faire ou de ne pas faire. Un point régulier est fait lors des réunions avec les directrices, un animateur, l'accompagnateur de l'enfant et la famille.

e- Maintien du lien de qualité avec les familles, les enfants et les équipes

Les temps d'accueil du matin et du soir :

Sont assurés par l'équipe d'animation présente au portail de l'entrée.

Ce temps d'accueil est important, il permet de rencontrer les familles, d'accueillir chaque enfant individuellement, de faciliter et d'accompagner la séparation avec leurs parents, notamment des tous petits.

Les parents ne rencontrent plus directement les animateurs qui s'occupent de leurs enfants mais des outils sont mis en place pour préserver ce lien :

- Mise en place d'un cahier afin de faire remonter les informations des différents groupes et de les transmettre aux parents au portail
- Organisation de rendez-vous : rencontre physique ou téléphonique

Le lien avec les enfants :

Les directrices sont souvent présentes sur les groupes. Elles participent aux temps d'échanges et aux sorties afin de connaître les enfants et de partager leur quotidien.

Il est important que les enfants nous connaissent et identifient notre rôle.

Nous sommes à leur écoute et à leur disposition sur ces différents temps ou dans notre bureau.

Le lien avec les familles :

A partir des outils d'information et de communication :

- Site internet et portail familles
- Panneau d'affichage à l'entrée

A partir des temps de rencontre :

- Accueil téléphonique ou sur rendez-vous des familles
- Visites de la structure pour les familles qui le souhaitent

Les directrices et les animateurs restent à l'écoute des retours faits par les familles et en tiennent compte du mieux possible. Dès lors que les conditions de sécurité nous le permettent, nous remettons en place des moments festifs, conviviaux et d'échanges.

NOTRE ORGANISATION SUR L'ALSH



Pour les mercredis et les petites vacances, L'ALSH de la COBAS a mis en place des groupes de couleurs par tranche d'âges fonctionnant avec leurs propres équipes. Pour les vacances d'été, deux groupes de couleur supplémentaires sont créés.

Nous travaillons au plus près des équipes sur le terrain sur le plan organisationnel et pédagogique.

LES RÉUNIONS, ÉVALUATIONS, ET BILANS

Les réunions de préparation :

Des réunions préparatoires ont lieu pour les animateurs pour les mercredis et avant chaque période de vacances scolaires pour :

- Rencontrer l'ensemble de l'équipe
- S'approprier le projet pédagogique
- Connaître l'organisation et le fonctionnement de l'ALSH
- Prendre connaissance des différents documents (Plan Vigipirate et alerte intrusion, procédure évacuation incendie, fiches de poste, charte des animateurs ...)
- Élaborer en équipe les plannings d'activités de son groupe

Pour les agents techniques, une réunion d'organisation est prévue avant les vacances d'été. Les deux agents titulaires sont conviés aux réunions de service.

Évaluation des équipes :

- Les animateurs qui effectuent leur stage pratique BAFA ont un accompagnement sur la durée de leur stage avec un entretien à mi-parcours, suivi d'une évaluation finale. L'évaluation du stage porte sur : être à l'écoute des enfants, garantir leur sécurité physique et morale, gérer un temps d'activité, adapter l'activité à la tranche d'âge...
- En fin de chaque période de fonctionnement, tous les animateurs sont évalués en entretien individuel sur :
 - Leur investissement et leur implication sur les différents temps de la journée
 - Leur force de proposition et d'anticipation, la préparation de leurs activités et des jeux en rapport avec le thème choisi
 - Leur esprit d'équipe, d'entraide et d'écoute auprès de leurs collègues
 - Leur disponibilité d'écoute et de bienveillance auprès des enfants, des familles et des équipes

Si besoin, les animateurs peuvent être reçus individuellement sur des temps formels ou informels pour faire un point complémentaire.

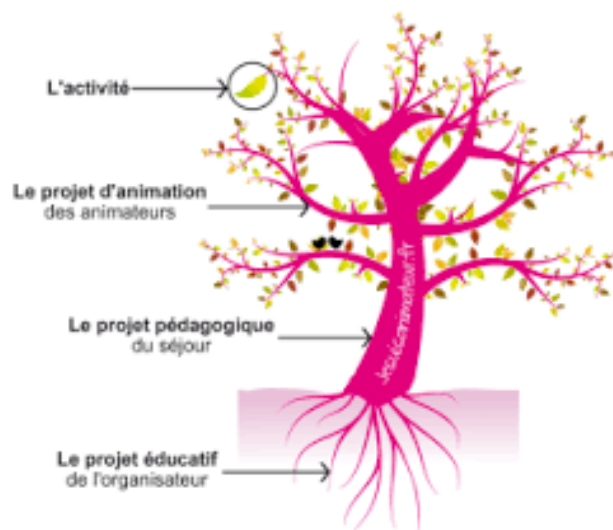
Rapports périodiques :

Des rapports hebdomadaires et mensuels sur les différentes périodes de fonctionnement sont effectués puis envoyés à la direction et à la présidente.

Réunions :

Des réunions de service et de la direction de proximité sont mises en place pour organiser, évoquer, discuter et communiquer sur l'ALSH de la COBAS.

LES PROJETS



Le projet éducatif :

Il est rédigé par la collectivité en fonction des orientations données par les élus de la COBAS. Il définit ses valeurs éducatives à long terme et concerne l'ensemble des activités organisées.

Le projet pédagogique :

Il est rédigé par les directeurs ALSH de la COBAS en concertation avec les animateurs, sur la base du projet éducatif défini par l'organisateur COBAS, il précise les objectifs définis et les moyens mis en œuvre pour les atteindre.

Le projet d'animation :

Il est élaboré par l'équipe d'encadrement (animateur / directeur) sur la base du projet pédagogique et en concertation avec les enfants. Le projet stipule la mise en œuvre de différents types d'activités, leurs intérêts dans l'organisation de l'ALSH autour d'un thème avec une ou plusieurs tranches d'âge.

Ces projets peuvent s'inscrire sur du moyen (mois, trimestre ...) ou long terme (année) : jardinage, environnement, etc.

Jardin potager

Création d'un jardin potager pédagogique et parterres de fleurs avec les enfants, les animateurs dans le parc de l'Accueil de Loisirs.

Un récupérateur d'eau pour limiter la consommation d'eau du robinet, a été installé à côté du jardin ainsi qu'un composteur pour permettre aux enfants et aux personnels de faire du compostage, Il permettra de faire un engrais naturel qui servira pour le jardin.

Dans le jardin portager, les enfants récoltent la production de leur jardin, la préparent et la dégustent lors des repas.



Construction du nouvel ALSH

Les enfants qui fréquentent l'ALSH vont côtoyer de près les travaux pendant plus de 2 ans. Ils vont être intégrés au projet de la construction du nouvel ALSH à partir d'ateliers thématiques qui vont se mettre en place pour les 3-5 ans ½ et les 6-12 ans sur les mercredis du 3^{ème} trimestre scolaire (avril mai juin) 2024/2025 et à partir de la rentrée 2025/2026. Les enfants vont découvrir différentes étapes de la construction du nouvel ALSH, les différents métiers et pourront visiter le chantier.

Le projet d'activité :

Le projet d'activité découle du projet d'animation. Il est élaboré par un ou plusieurs animateurs en concertation avec les enfants en fonction des envies ou des compétences des animateurs et des idées des enfants. Il est spécifique à la réalisation d'une activité.



L'activité doit être présentée de manière ludique par les animateurs et donner envie aux enfants. Elle est préparée à l'avance et un exemplaire de réalisation est montré aux enfants.

Les activités peuvent également s'appuyer sur les ressources locales du territoire en fonction de la thématique. Elles peuvent être individuelles ou collectives, ponctuelles ou récurrentes sur plusieurs jours.

Il existe différentes façons d'animer : laisser faire, faire faire et faire avec. Nous demandons à nos animateurs d'alterner ces différentes méthodes.

Réalisation d'une maquette sur le thème des sports d'hiver



Décoration dans les salles pour les vacances de fin d'année



LES ACTIVITÉS POUR SENSIBILISER LES ENFANTS

La lutte contre le gaspillage alimentaire et la réduction des déchets

Un composteur est installé au niveau du potager, les enfants et animateurs sont formés à la transformation des déchets provenant du jardin ou de déchets alimentaires du service du midi pour en faire un engrais naturel qui s'apparente à l'humus : le compost.

Le compostage permet ainsi :

- De recycler les matières bio dégradables
- De réduire nos déchets
- De fertiliser notre jardin

Des poubelles de table de tri sélectif destinées aux déchets organiques sont disposées dans les réfectoires afin que les enfants y déposent leurs déchets, cela permet aussi de les sensibiliser au gaspillage alimentaire.

La pesée des déchets

Pour lutter tous ensemble contre le gaspillage, une pesée des déchets est réalisée après chaque repas par nos agents de restauration.

Les enfants participent en faisant le tri dans une poubelle pour les restes alimentaires à peser, dans un bac pour les autres déchets et dans un bioseau pour les restes de fruits et de légumes.

Une réflexion est menée avec la société de restauration pour que l'ALSH ait le plus possible de goûters zéro déchets et éviter les emballages individuels.

Durant l'année, des activités manuelles sont proposées avec des matières recyclées : bouteilles en plastique, bouchons, cartons, palettes en bois...

Sensibilisation aux économies d'énergie



Nous sensibilisons les enfants à l'importance de préserver les ressources : éteindre les lumières, éteindre les robinets, fermer les portes lorsqu'il y a le chauffage, utiliser l'eau du récupérateur d'eau ...

LES ACTIVITÉS PARTENARIALES

Le Point-Justice

Des activités citoyenneté peuvent être proposées au sein de l'ALSH de la COBAS en collaboration / en partenariat avec le service du Point-Justice.

Ces activités citoyennes sensibilisent tous les enfants à l'ouverture sur le monde et à une implication dans la société.

Elles apportent de l'autonomie, de la responsabilisation, la découverte de l'autre, le vivre ensemble...

Elles permettent d'avoir des informations sur les droits et les devoirs de chacun.

Pôle Environnement de la COBAS

Journée de sensibilisation au tri et au compostage organisée sur l'ALSH avec les Ambassadeurs du tri



Récréamix 33 : Pôle Ressources Handicap de la Gironde

Des journées de sensibilisation handicap sont proposées pour tous les personnels et les enfants de l'ALSH avec la mise en place par RÉCRÉAMIX d'ateliers jeux sur les différents types d'handicap. Cette association nous apporte des outils et des ressources pour pouvoir accompagner au mieux les enfants en situation de handicap.

Toutes ces activités partenariales permettent de rassembler les enfants sur un même objectif et de travailler ensemble sur une activité.

LES ÉQUIPEMENTS SUR SITE MIS À DISPOSITION

L'espace ludo sportif « décapark » :



Il s'agit d'un terrain de sport et jeux d'éveil adapté aux enfants de 3 à 12 ans. Les équipes d'animations utilisent régulièrement les différents supports afin d'y pratiquer des activités physiques ou sportives : jeux collectifs, parcours, jeux de lancers... Cette structure est adaptée pour les enfants à mobilité réduite avec un accès PMR.



La piste d'éducation routière

Une piste d'éducation routière est aménagée dans le parc de l'ALSH, nous disposons également du matériel nécessaire pour son utilisation : panneaux, feux de signalisation...

L'objectif est de faire découvrir d'une façon ludique dès le plus jeune âge que la route peut être un danger :

- Acquérir des comportements qui permettent de se protéger des dangers de la circulation
- Apprendre les panneaux de signalisation et le bon comportement à adopter à pied ou à vélo par le jeu.



LES PERSPECTIVES

Travaux à l'ALSH

Les travaux de la construction de la nouvelle structure ont débuté en janvier 2025. Cette nouvelle structure ainsi que les anciens bâtiments de l'ALSH qui seront réhabilités vont permettre d'accueillir un plus grand nombre d'enfants des quatre communes dans les meilleures conditions.

Les travaux se dérouleront sans que l'accueil des enfants ne soit perturbé. Ils s'échelonneront sur une période prévisionnelle de 32 mois afin d'assurer une continuité du service public. Les bâtiments neufs devraient être livrés en septembre 2026, la réhabilitation de la villa de l'Infante en avril 2027 et celle des autres bâtiments existants en septembre 2027.



Micro-Folie

Un projet de Micro-Folie, dispositif numérique et culturel, sera intégré dans les nouveaux locaux de l'ALSH avec une aile dédiée au nouveau bâtiment qui sera construit. Ce projet avec comme partenaire principal la Villette, trouvera toute sa complémentarité avec l'ALSH, puisqu'il permettra non seulement de recevoir tous les ALSH du territoire mais également tous les enfants de toutes les écoles maternelles et élémentaires autour d'activités culturelles et artistiques.

Il sera possible de disposer de 18 collections et quelques 5 000 contenus culturels, ludiques et technologiques. Outre les visites virtuelles du Louvre ou du Musée d'Orsay, l'accent sera résolument mis sur la jeunesse avec des accès à la réalité virtuelle, des malles pédagogiques et des jeux vidéo.

Le projet éducatif et le projet pédagogique

Le projet éducatif peut évoluer en fonction des orientations et des volontés de la collectivité.

Le projet pédagogique peut évoluer en fonction des attentes des enfants, des familles, de l'équipe d'animation et de la direction pédagogique qui le feront vivre, nous amenant ainsi à nous questionner sur nos pratiques professionnelles.

Il pourra également être modifié si besoin en fonction du contexte social, sanitaire et économique ou encore de l'actualité.

Toute l'équipe du service ALSH souhaite poursuivre son engagement afin de faire connaître, vivre, développer et dynamiser ce lieu dédié à l'enfance et à la jeunesse.

ANNEXE 1

Règlement intérieur de l'ALSH

Projet pédagogique réalisé par l'équipe de l'ALSH de la COBAS